

Portage salarial

11/12/2020

Les chiffres de la branche en 2022

**437**

entreprises

Source : France compétences

**19030**

salariés en Equivalent Temps Plein

Source : France compétences

**142**

alternants

Source : AKTO

Chiffres clés

Activités de la branche

Le 22 mars 2017, le Portage Salarial signait sa Convention Collective Nationale ! Un évènement : les partenaires sociaux ont ainsi acté que le portage salarial était un secteur à part entière, dont la croissance et la réponse aux enjeux en matière d'emploi justifiaient qu'on le dote des outils propres au pilotage autonome de son devenir.

Le portage salarial : de quoi parle-t-on ?

Le concept de portage salarial est simple : il constitue un statut innovant qui permet à des professionnels autonomes (les portés) de créer ou d'exercer leur activité sans les contraintes et les risques inhérents à la création d'entreprise ou aux statuts plus précaires comme ceux de l'auto-entrepreneur ou du travailleur indépendant (TNS – travailleur non salarié).

Les professionnels autonomes qui choisissent ce statut pour exercer leur métier sont salariés de la société de portage et agissent de manière autonome dans leurs actions commerciales et la réalisation de leurs missions.

Les sociétés de Portage Salarial ont 2 missions principales :

- ✓ prendre en charge l'ensemble de la gestion administrative de l'activité des professionnels autonomes, la gestion du salaire du porté et des obligations sociales et les responsabilités associées;
- ✓ accompagner le développement professionnel des individus, notamment dans la phase de préparation, de lancement puis de déploiement de leur activité.

[Consultez le livre blanc du Syndicat des Professionnels de l'Emploi en Portage Salarial \(PEPS\) sur le portage salarial](#)

Les principaux domaines d'activités

Le portage salarial représente à l'heure actuelle plus de 750 métiers, qui se répartissent en trois grands domaines :

- ✓ prestations intellectuelles (conseil, audit, ingénierie, informatique, formation, coaching, audiovisuel, santé...);
- ✓ prestations commerciales (vente, transactions immobilières, gestion, intermédiation...);
- ✓ prestations artisanales.

On trouve parmi les indépendants portés des personnes aux métiers aussi divers que média-planneur, actuaire, ingénieur du son, coach, conférencier... Seule limite, que le législateur pourra faire évoluer s'il le souhaite : le porté ne peut facturer de missions dans le domaine du service à la personne (garde d'enfants, travaux ménagers, jardinage chez un particulier, etc.).

Les métiers et certifications de la branche du portage salarial

Métiers

La branche du portage salarial est spécifique : elle regroupe les salariés portés qui ont en commun leur statut mais qui exercent des expertises variées. Néanmoins, ce statut est destiné uniquement à des experts, exerçant de manière indépendante, et délivrant uniquement des prestations intellectuelles et non réglementées (le service à la personne est également exclu).

Globalement, les principales activités autorisées et exercées sont :

- ✓ l'informatique (systèmes d'information, sécurité, webmastering);
- ✓ le design, le marketing, la communication, la rédaction, la traduction;
- ✓ la gestion de projet, l'audit d'entreprise;
- ✓ le développement durable, l'environnement, l'agroalimentaire;
- ✓ les ressources humaines, le management de transition, le lean manufacturing;
- ✓ la formation en entreprise, le coaching;
- ✓ l'assistance à maîtrise d'ouvrage;
- ✓ la finance, la gestion de patrimoine.

Certifications professionnelles

La branche du portage a lancé en 2020 des travaux avec le soutien de son OPCO AKTO qui ont abouti en 2023 à la création et l'enregistrement au répertoire spécifique de la certification suivante :

[Exercice d'une activité autonome de consultant en portage salarial](#)

Le contexte de la branche du portage salarial

Le secteur du portage salarial est en plein développement et offre une véritable opportunité pour les salariés en seconde partie de carrière, avec un statut à la fois sécurisé pour le salarié (protection sociale) et pour la société cliente (pas de risque de requalification du contrat de prestation en contrat de travail, contrairement avec l'auto-entrepreneuriat).

De manière générale, l'essor des nouvelles formes d'emploi est une véritable opportunité pour la branche du portage salarial. Le numérique de manière générale est également une opportunité, car les salariés portés ont recours très fréquemment au télétravail.

Ressources

Convention collective du portage salarial :

- ✓ [Code IDDC : 3219](#)
- ✓ [Arrêté du 28 avril 2017 portant extension de la convention collective de branche des salariés en portage salarial](#)

Codes NAF :

- ✓ 7830Z : Autre mise à disposition de ressources humaines
- ✓ 7022Z : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
- ✓ 8299Z : Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.
- ✓ 7112B : Ingénierie, études techniques
- ✓ 8559A : Formation continue d'adultes
- ✓ 6420Z : Activités des sociétés holding

Sources :

- ✓ [Observatoire Paritaire du Portage Salarial](#)
- ✓ Consultez le [rapport de branche du portage salarial 2019](#)
- ✓ [Site du Syndicat des Professionnels de l'Emploi en Portage Salarial \(PEPS\)](#)